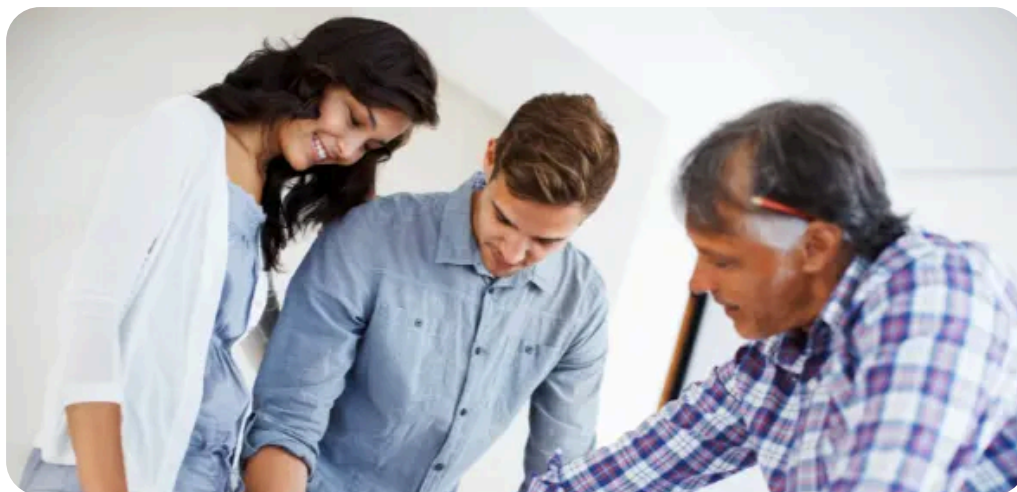


GESTION TECHNIQUE ET ADMINISTRATIVE DU CHANTIER



CONTEXTE

Le suivi administratif & technique est un point essentiel de la conduite de chantier. L'Architecte en tant que chef d'orchestre porte toute la responsabilité de la réalisation et doit avoir au minimum, un assistant possédant les connaissances techniques spécifiques à l'aboutissement du projet.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Connaître les fondamentaux qui régissent l'ensemble du chantier
- Suivre un projet, en phase de réalisation :
- Préparation des dossiers Marchés des entreprises
- Suivi financier des marches et du chantier
- Suivi administratif du chantier

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Suivre un projet, en phase de réalisation
- Préparation des dossiers Marchés des entreprises
- Suivi financier des marches et du chantier
- Suivi administratif du chantier

100%
des stagiaires
recommandent
cette formation
en 2024

Formation animée par
Philippe DARDY

**modalités
d'évaluation :**

Étude de cas

TARIF : 950€ HT

**INSCRIPTIONS
OBLIGATOIRES SUR
NOTRE SITE WEB :
CYCLE MÉTIER**

PRÉREQUIS : Aucun

PUBLIC CIBLE :
Architectes et acteurs
du cadre de vie

**NOMBRE DE JOURS/
HEURES :** 2 jours/
14 heures

**LES MÉTHODES
MOBILISÉES**

- Documents supports de formation projetés
- Exposés théoriques
- Étude de cas concrets
- Quiz en salle

JOURNÉE 1

- **Montage du dossier Pro (ancien DCE) : pièces constitutives du Pro**
 - Pièces constitutives du Prou
- **Les procédures d'appel d'offre : différences entre marché public (appel d'offre restreint ou ouvert) et marché privé**
- **Les marchés : pièces constitutives des marchés**
- **Analyse des pièces constituant le dossier marché (à l'exception des plans et cctp)**
 - La réglementation
 - Les CCAP : différences entre marché public et marché privé
 - Les plannings avec ou sans OPC
 - L'acte d'engagement
 - Les DPGF
 - Dossier CSPS
 - Le bureau de contrôle



« Ce label est décerné par la Branche architecture. Les conditions de prise en charge de cette action de formation labellisée sont décidées par la CPNEFP des entreprises d'architecture et mises en oeuvre par l'OPCO des Entreprises de Proximité (OPCO EP) »

JOURNÉE 2

- **Déterminer les éléments influant sur le déroulement et l'organisation du chantier**
 - La délivrance contractuelle des ordres de service : différences entre marché public et marché privé
 - Les compte-rendu de chantier
 - Les compte-rendu de pilotage (mission OPC)
 - Gestion des plans et des documents
 - La gestion financière
 - Le compte – prorata

- **La fin du chantier**
 - L'aspect juridique de la réception des travaux
 - L'organisation de la réception et les procédures des réceptions (OPR...):
 - différences entre marché public et marché privé
 - Les réserves et leurs levées
 - Les décomptes généraux et définitifs
 - Le dossier DOE

- **Bilan et questions / réponses**

Une évaluation de satisfaction sera réalisée en fin de formation. Cette formation peut bénéficier d'une prise en charge auprès des OPCO. Profitez de cette nouvelle année pour vous mettre à jour et établir votre plan de rattrapage.